

MONTJAVOULT

Bulletin
Communal



- église XII^e siècle -

N° 13

Février 1983

I - VIE MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES :
24 SEPTEMBRE, 22 OCTOBRE, 26 NOVEMBRE 1982 ET 14 JANVIER 1983

1. PROJET DE REALISATION D'UNE SALLE DE REUNIONS POLYVALENTE (SALLE DES FETES)
A MONTJAVOULT

Le Conseil Municipal décide de renoncer à l'emplacement de l'ancien Temple, l'Association propriétaire du terrain n'envisageant que de vendre, éventuellement, une partie du terrain, dont la superficie est insuffisante. Les deux autres projets d'implantation seront mis à l'étude, après consultation d'architectes.

2. RENTREE SCOLAIRE

L'effectif scolaire, à la rentrée de SEPTEMBRE 1982, s'est accru. Il est passé, au total, de 37 (à la rentrée précédente), à 40. Il comprend 23 "grands" et 17 "petits" (dont 12, de 4 à 5 ans, en section enfantine). Cet accroissement résulte de l'installation de nouveaux habitants, en résidence principale, à MONTJAVOULT.

3. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1982

a) Budget de Fonctionnement

Les majorations de crédits nécessaires n'atteignent que 10.200 Frs.

Une somme de 73.000 Frs est prélevée au profit du budget d'investissement.

b) Budget d'Investissement

Ainsi que nous l'avions indiqué, le budget primitif pour 1982 ne comportait que 21.400 Frs de crédits. C'est dans le budget supplémentaire qu'ont été inscrits les diverses prévisions de dépenses, pour un total de 210.000 Frs environ, se décomposant ainsi :

.../...

Travaux de consolidation du clocher de l'église	82.500 Frs
Travaux de voirie (aménagement carrefour BEAUGRENIER, etc.)	60.000 Frs (arrondi)
Eclairage public (Le Vouast-Montjavoult)...	40.000 Frs (arrondi)
Matériel de travail	24.000 Frs (arrondi)
Groupe électrogène	4.500 Frs (arrondi)
	210.000 Frs

A noter, en ce qui concerne les travaux intéressant le clocher de l'église, que la participation communale sera réduite de 82.500 Frs à 67.500 Frs par suite d'une subvention supplémentaire du Département de l'Oise, au titre des Monuments Historiques.

4. PROBLEMES RELATIFS A LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Le premier problème est celui d'une nouvelle amélioration de la régularité du débit. Des études dans ce sens ont été entreprises, essentiellement au profit des habitants de MONTJAVOULT, par le Syndicat intercommunal des Eaux, en liaison avec l'Administration préfectorale.

Le deuxième problème est celui de la nature chimique de l'eau de MONTJAVOULT : la dernière analyse effectuée a permis de constater la présence de 45 Milligrammes de nitrates par litre d'eau, soit une légère régression par rapport à l'analyse précédente, les seuils de nocivité sont de 50 Milligrammes pour les nourrissons, et de 100 Milligrammes pour les autres consommateurs. La question est suivie très attentivement, mais pas d'inquiétude pour l'instant.

II - ECHOS DE LA VIE LOCALE

1. NAISSANCES

Carl VAN ACKER né le 4 OCTOBRE 1982

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à ses parents et de faire remarquer que, depuis le 1er JANVIER 1982, c'est la troisième naissance intervenue dans les foyers nouvellement installés à MONTJAVOULT.

Notre village se développe et fait preuve d'une belle vitalité !

2. DISTINCTION HONORIFIQUE

La Médaille des 25 ans de service communal a été remise, le 20 JUIN 1982, à Monsieur Claude BELLAY, agent communal, par Monsieur le Maire, au cours de la Fête de fin d'année scolaire. Cette distinction récompense bien légitimement le dévouement inlassable de notre sympathique compatriote, pour notre commune, depuis tant d'années ! C'est en 1954 que Monsieur Claude BELLAY a commencé à exercer ses fonctions à MONTJAVOULT, et celles-ci sont étendues, car on peut presque tout lui demander comme travaux, dans tous les domaines : il le fait toujours, et il le fait bien ! Nous associons à notre reconnaissance vis-à-vis de lui, notre gratitude envers Madame Gisèle BELLAY, qui, depuis quelques années, est responsable de la cantine scolaire.

3. REUNIONS

- FETES ORGANISEES PAR L'ECOLE.

A deux reprises, le 20 JUIN 1982, à l'occasion de la fin des études, et le 17 DECEMBRE 1982, à l'occasion de la remise de cadeaux par la Commune aux enfants de l'Ecole, Monsieur et Madame RIVOALLAN ont manifesté, de nouveau, leurs grands talents d'animateurs, de metteurs en scène et ... de chefs de chorales, en réussissant à nous donner de charmants spectacles de chants, récitations et saynètes, remarquablement interprétés par les enfants de l'Ecole. On a beaucoup applaudi les acteurs, leurs costumes et leurs dons musicaux. Toutes nos félicitations !

- FETE DU VILLAGE.

Le 12 SEPTEMBRE 1982 a eu lieu la traditionnelle Fête du Village.

Beaucoup de stands, de loteries, de jeux. Une bonne ambiance favorisée par un temps relativement clément et par de bons animateurs, parmi lesquels se distinguèrent Monsieur et Madame PICHOT, et d'autres !

.../...

- "CLUB DU TROISIEME AGE".

Cette Association a poursuivi ses activités, et notamment ses réunions mensuelles, sous la présidence de Madame PELLE.

Trois principales manifestations : le "DEJEUNER DES ANCIENS", le 17 OCTOBRE 1982, dans le cadre charmant du Château de TRIE-LA-VILLE ; un autre "DEJEUNER DES ANCIENS" à GISORS, le 1er DECEMBRE 1982, et enfin, le traditionnel "GOUTER DES ANCIENS" aux approches de NOEL, le 19 DECEMBRE 1982 : une ambiance chaleureuse autour de tables bien garnies, dans l'attente de "COLIS" très appréciés, agrémentée d'une LOTERIE, a permis de faire face à une défaillance de la distribution électrique, et donc du chauffage ...

- "ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS".

Déjà largement animatrice de la FETE DU VILLAGE, cette ASSOCIATION, très active, sous la conduite de son Président, Monsieur LEMIRE, a, en outre, organisé le 20 NOVEMBRE 1982, une soirée "CHOUROUTE" où tous les participants se sont régalés et ont festoyé joyeusement !

Le 11 NOVEMBRE 1982, l'ASSOCIATION avait eu l'excellente idée de projeter des "diapositives" prises par d'habiles photographes (Monsieur GRISVARD, Monsieur LEMIRE, etc.) qui ont fait revivre des réunions du passé. Une très bonne occasion de revoir en images bien choisies, beaucoup de nos compatriotes !

-0-0-0-0-0-0-

-0-0-

0

COMPTE-RENDU DE MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTJAVOULT

(MARS 1977 - MARS 1983)

I - REALISATIONS D'ORDRE GENERAL

Pendant ces six années de mandat, le Conseil Municipal de MONTJAVOULT, conformément aux promesses faites, a tenu les électeurs, régulièrement, au courant de ses décisions, de façon détaillée, au moyen du "BULLETIN MUNICIPAL", qui, paraissant deux fois par an, compte, aujourd'hui, son treizième numéro.

Il est normal d'établir, maintenant, une brève récapitulation des principales réalisations du Conseil Municipal pendant les six ans écoulés :

1 - LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE MONTJAVOULT (P.O.S.)

Le précédent Conseil avait demandé à la Préfecture de l'Oise, qu'un P.O.S. soit établi à MONTJAVOULT. Le Préfet de l'Oise avait prescrit l'établissement de ce P.O.S. par Arrêté du 4 FEVRIER 1976.

Le Conseil, élu en MARS 1977, s'est donc aussitôt mis à la tâche. Un groupe de travail a été constitué dans le sein du Conseil. Après trois ans d'études, un Projet, approuvé par le Conseil Municipal, a été transmis à la Préfecture. Le P.O.S. a été rendu public par Arrêté Préfectoral du 28 DECEMBRE 1981 ; il sera soumis en 1983 à "enquête publique", et chaque propriétaire de MONTJAVOULT pourra le consulter et faire éventuellement des observations, sur lesquelles se prononceront, en définitive, les autorités locales.

Rappelons que le P.O.S. est constitué essentiellement par une répartition du territoire communal en zones (zones constructibles, zones boisées protégées, etc.) et par un Règlement d'Urbanisme (hauteur et aspect des constructions, coefficients d'occupation, etc.)

2 - LES AUTORISATIONS DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES (Maisons individuelles et Lotissements)

Le Maire et le Conseil Municipal ont donné leur accord pour l'octroi de plusieurs Permis de Construire, en six ans.

.../...

De nouvelles constructions ont été édifiées, dans le respect du P.O.S.

De ce fait, le nombre d'habitants en résidence principale à MONTJAVOULT, s'est élevé de 284 en 1975 à 324 en 1982.

L'effectif scolaire a progressé sensiblement, permettant le maintien de l'Ecole.

Le Conseil Municipal a ainsi permis à la Commune de "revivre", tout en évitant une trop grande extension des constructions nouvelles : il s'est efforcé, en effet, d'obtenir que les nouvelles maisons ne heurtent pas trop l'esthétique, et il a préservé, autant que possible, l'environnement qui, dans un site tel que celui de MONTJAVOULT, justifie des précautions particulières.

3 - TRAVAUX DE VOIRIE.

On sait que la voirie de MONTJAVOULT, Commune d'une superficie particulièrement étendue, avec, en outre, six hameaux, est de nature à peser, plus que partout ailleurs, sur le budget communal.

Il fallait concilier le souci des économies budgétaires avec celui de l'amélioration du réseau communal, tant en ce qui concerne l'entretien nécessaire, que la sécurité de la circulation et le développement des surfaces bitumées.

Les principales réalisations ont été les suivantes, au cours des six dernières années :

- Entretien régulier des chemins. Améliorations diverses de la signalisation routière. Réglementation du stationnement.
- Aménagement du carrefour BEAUGRENIER (si les nombreuses démarches auprès de l'E.D.F. en vue du déplacement du transformateur n'ont pas encore pu aboutir, le carrefour a fait l'objet de travaux de dégagement efficaces, amélioré aussi par l'ouverture de caniveaux de drainage des eaux, etc.)
- Aménagement de la place du Vouast.
- Extensions de la voirie : la principale extension a été celle, décidée et mise en lancement par le précédent Conseil, consistant en la réalisation des dernières tranches de la voie HEROUVAL - VAUDANCOURT. La liaison avec VAUDANCOURT a été ainsi réalisée, facilitant notamment les transports scolaires.

4 - AMELIORATIONS DANS LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Il y avait une tâche importante à réaliser (qui doit, d'ailleurs se poursuivre dans l'avenir, dès que certains projets auront été mis au point par le Syndicat intercommunal.)

Le Syndicat, appuyé par le Conseil, a pris d'importantes décisions : la création d'un réservoir à MONTAGNY, en 1980, a eu une incidence favorable sur l'alimentation en eau des habitants de MONTJAVOULT ; celle-ci a été sensiblement améliorée, en outre, par la pose de canalisations nouvelles (d'une capacité accrue) dans le Village et au Vouast.

5 - ECLAIRAGE PUBLIC

Un tarif réduit a été obtenu et certaines extensions ont été réalisées.

6 - REDUCTION DE LA CHARGE DES DEPENSES D'INFRASTRUCTURES NECESSITEES PAR LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES et pesant sur le budget communal.

La construction d'une maison nouvelle entraîne, dans une mesure plus ou moins importante, des travaux de voirie, d'adduction d'eau, de distribution d'électricité, éclairage public, etc., à la charge de la Commune, et donc, des contribuables.

Il était donc normal d'instituer, à MONTJAVOULT, comme la loi le permet, une taxe, destinée à faire face à ce supplément de dépenses, pesant seulement sur le constructeur, établie dans les conditions légales, et qui s'intitule "taxe locale d'équipement".

Le Conseil Municipal l'a mise en oeuvre avec effet du 18 SEPTEMBRE 1981.

7 - NOUVEAUX SERVICES CREEES AU PROFIT DE LA POPULATION DE MONTJAVOULT

Énumérons sommairement les principaux nouveaux services rendus :

- 1.- Installation d'une cabine téléphonique publique place de l'Eglise.
- 2.- Service d'un car de liaison avec GISORS, chaque Lundi.
- 3.- Distribution à tous les habitants (deux fois par an), d'un Bulletin Communal d'Informations (treize numéros en six ans).
- 4.- Périodicité doublée de la fréquentation de la piscine de CHAUMONT EN VEXIN par les enfants des Ecoles.
- 5.- Création de trois Associations ("CLUB DU TROISIEME AGE DE MONTJAVOULT", "ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS", "ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS") dotées de subventions communales.
- 6.- Enlèvement mensuel, à domicile, des "objets encombrants" (le troisième Vendredi de chaque mois) par les mêmes bennes de ramassage des ordures ménagères.

II - REALISATIONS D'ORDRE PARTICULIER

1 - CIMETIERE

Le porche du cimetière était d'une dangereuse instabilité. Il fallait agir d'urgence, pour éviter un accident grave.

Ce travail a été fait, dès 1978, avec, à l'occasion, la réalisation d'un petit abri, qui n'a pas nuit à l'esthétique.

Par ailleurs, un plan rationnel de l'implantation des concessions a été réalisé, ainsi qu'un travail d'identification des tombes anciennes.

2 - MAIRIE et ECOLE

Les conditions d'accueil à la Mairie et de chauffage des classes d'Ecole ont été sensiblement améliorées (nouvelle chaudière, travaux d'isolation thermique, achat d'un groupe électrogène, travaux de peinture, mobilier nouveau, etc.).

En outre, création d'un local réservé aux jeunes (table de ping-pong, jeux, etc.).

3 - EGLISE

Il s'agit d'un Monument Historique ; de ce fait, l'Etat prend en charge la moitié des travaux d'entretien, et le Département de l'Oise, une part supérieure à la moitié des dépenses restantes. La Commune supporte donc moins du quart de la charge totale.

Le précédent Conseil avait décidé et réalisé la réparation d'une partie de la toiture. Le Conseil a achevé la rénovation de cette toiture.

Il a, en outre, réalisé la réparation d'une partie de la tour du clocher.

Ces travaux étaient devenus indispensables : d'une part, il convient évidemment de sauvegarder ce patrimoine, légué par nos ancêtres ; d'autre part, il y avait danger de chutes de pierre. (Il en est tombé effectivement dans l'Eglise un jour de grand vent).

.../...

4 - HAMEAUX (Valécourt et Bout du Bois)

A signaler, enfin, en ce qui concerne Valécourt, un projet de renforcement de l'électrification en cours d'étude, et, en ce qui concerne le Bout du Bois, la décision prise par le Conseil Municipal, en 1981, rejetant le projet qui lui avait été soumis en vue de l'exploitation d'une carrière dans la forêt avoisinante, ce qui aurait été une source considérable de désagréments pour les riverains.

III - SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE
AU 1ER JANVIER 1982 (1)

a) DETTE COMMUNALE

Au 1er JANVIER 1982, il y avait essentiellement 5 Emprunts (contractés au cours des années antérieures), restant à rembourser.

Le montant restant à rembourser s'élevait à 186.000 Frs.

Il était de 139.000 Frs au 1er JANVIER 1977. La progression de la dette a été faible.

Le montant de la dette par habitant permanent s'établissait au 1er JANVIER 1982, à : $\frac{186.000}{324} = 574$ Frs

ce qui correspond au montant moyen de l'endettement des Communes du Vexin de moins de 400 Habitants.

En dépit de la forte hausse des taux d'intérêt depuis six ans, le montant de l'annuité à payer en 1982 (intérêt et remboursement) ne s'établissait qu'à 36.600 Frs (contre 28.500 Frs en 1977).

En 1982, la part des intérêts à payer n'atteignait que 3,5 % du montant des dépenses de fonctionnement.

b) IMPOTS

Le total des impôts directs payés par les contribuables de MONTJAVOULT en 1981 s'est élevé à 277.375 Frs.

(1) Les comptes de l'année 1982 n'ont pas encore été entièrement arrêtés par l'Administration du Trésor Public. Nous donnons donc surtout les comptes de 1981 (comparés, éventuellement, avec ceux de 1977).

En 1977, le total des impôts directs s'établissait à 160.154 Frs.

La hausse de l'indice des prix de 1977 à 1981 étant voisine de 75 %, on constate qu'en Francs constants, le poids des impôts directs à MONTJAVOULT, n'a pas augmenté en six ans. Ce qui n'est pas fréquent à l'heure actuelle.

Quant aux impôts indirects, leur montant a été à peu près le même en 1981 qu'en 1977.

c) DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement, passées de 284.000 Frs en 1977 à 446.000 Frs en 1981, traduisent une augmentation de près de 60 %, légèrement inférieure à la progression de l'indice des prix. Ce qui n'est pas fréquent, non plus.

On ne peut pas faire de comparaison valable en ce qui concerne les dépenses d'investissement, leur montant variant en fonction de la date d'établissement des factures. Elles n'ont jamais dépassé 210.000 Frs au cours des six dernières années.

CONCLUSION

En conclusion, Monsieur le Maire fait la communication suivante :

Qu'il me soit permis, aujourd'hui, de remercier ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué, pendant six ans, à la rédaction, à l'impression et à la diffusion des treize Bulletins concernant la vie de notre Commune.

C'était un des souhaits du Conseil Municipal :

Informar le mieux possible les habitants de notre Village, très disséminé.

A TOUS. MERCI !

COMPOSITION du CONSEIL MUNICIPAL après les élections de MARS 1977

Maire : Monsieur Philippe GAUTIER
Premier Adjoint : Monsieur Bernard LEGER
Deuxième Adjoint : Madame René PELLE
Conseillers Municipaux (dans l'ordre alphabétique) :
Monsieur Robert CHAPUIS
Monsieur Pierre CUCHET-CHERUZEL
Monsieur DUPORT Robert
Monsieur Isidore GIRAUDO
(démissionnaire en AVRIL 1977)
Monsieur Georges GRISVARD
Madame Guy HENRY
Monsieur LEFEVRE Bruno
Monsieur PATTUS Philippe
